

HC
118
•J6A4

Dossier économique



LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
ET LES
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DE L'AGGLOMERATION URBAINE DE
JOLIETTE



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Economique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Région du Québec

LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
ET LES
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DE L'AGGLOMERATION URBAINE DE
JOLIETTE

Ce document de travail a été préparé
par la Direction de l'Analyse économique
du MEER-Québec. Il n'engage d'aucune
façon la responsabilité du ministère.

16 novembre 1979

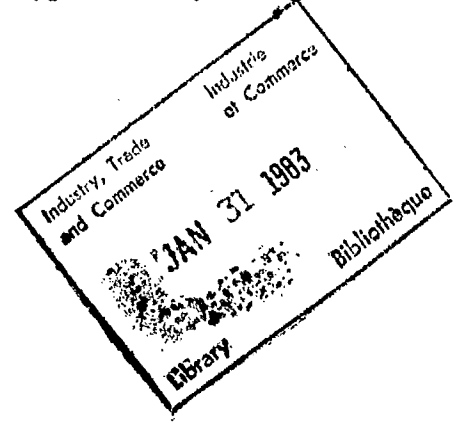


TABLE DES MATIERES

APERCU GENERAL	1	
LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE JOLIETTE		
a) L'évolution démographique	3	
b) Le marché du travail	4	
c) Les revenus	7	
d) Les ventes au détail	9	
e) Les investissements	10	
f) La structure et l'évolution des activités économiques	12	
i) Les activités primaires	12	
ii) Les activités manufacturières	13	
iii) Les activités tertiaires	19	
LES FACTEURS POSITIFS ET NEGATIFS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION DE JOLIETTE		
a) Les facteurs positifs	21	
b) Les facteurs négatifs	22	
LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION DE JOLIETTE		24
a) L'agro-alimentaire	24	
b) L'industrie du caoutchouc	26	
c) Les produits minéraux non-métalliques	27	

ANNEXE

Liste des industries manufacturières par groupe
industriel

APERCU GENERAL

L'agglomération urbaine de Joliette est située à mi-chemin entre le fleuve Saint-Laurent et le contrefort des Laurentides à une distance d'environ 75 kilomètres de Montréal. Joliette constitue un centre de services important sur le plan régional puisqu'elle dessert un territoire d'environ 5,000 milles carrés allant jusqu'à Saint-Michel-des-Saints et comportant une population totale de 120,000 personnes. L'agglomération possède donc une organisation commerciale très diversifiée, malgré que le niveau de sa population soit relativement faible.

La structure des activités économiques est en quelque sorte le reflet de l'importance de Joliette au plan des services puisque 60 pour cent de l'emploi total se retrouve dans le secteur tertiaire. Joliette connaît d'ailleurs un haut niveau d'activité au chapitre des échanges commerciaux comme en témoigne l'importance des ventes au détail per capita qui sont sensiblement plus élevées que celles de la région administrative de Montréal. Elle possède de plus une longue tradition industrielle, résultat de l'implantation de nombreuses entreprises manufacturières reliées à l'exploitation des ressources naturelles locales et dont la localisation a souvent été influencée par la disponibilité de la main-d'oeuvre. Par ailleurs, Joliette se caractérise par la présence de nombreuses petites et moyennes entreprises dont la création et l'expansion sont le résultat du dynamisme des entrepreneurs locaux. On a en effet assisté à l'implantation, au cours des dix dernières années, d'une quinzaine d'entreprises qui ont permis la création d'environ 250 emplois.

A la lumière des facteurs qui ont influencé la croissance économique de Joliette et qui continuent de conditionner son expansion future, les perspectives de développement semblent encourageantes, particulièrement dans les domaines de l'agro-alimen-

mentaire, du caoutchouc et des minéraux non-métalliques. A ce sujet, des efforts devraient être consentis pour engendrer un plus fort niveau de transformation de la ressource minérale dont dispose Joliette, soit la pierre calcaire. De plus, la région devrait viser à susciter une plus grande diversification de sa structure industrielle par la recherche graduelle d'activités manufacturières à plus fort contenu technologique.

LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE JOLIETTE

a) L'évolution démographique

En 1976, l'agglomération urbaine de Joliette comptait une population totale de 30,116 personnes, ce qui la plaçait au dernier rang des villes satellites en ce qui a trait à l'importance démographique. Cette agglomération a néanmoins connu une croissance relativement élevée entre 1966 et 1976 alors que la population augmentait de 9.7 pour cent. Cette croissance démographique était à peine inférieure à celle enregistrée dans la région administrative de Montréal et seule la ville de Saint-Jean connaissait pendant cette période une progression sensiblement supérieure à celle de Joliette.

Il faut cependant noter que l'augmentation de la population s'est surtout réalisée entre 1966 et 1971. Cet état de choses peut en grande partie être attribuable au phénomène du déplacement géographique de la population vers la périphérie immédiate de Joliette qui a commencé à faire sentir ses effets au début des années 1970. A titre d'illustration, on peut mentionner que la municipalité voisine de Saint-Paul a enregistré une augmentation de 45 pour cent de sa population entre 1966 et 1976. De plus, le développement du réseau routier, la proximité d'une zone de récréation et un certain différentiel dans l'imposition foncière favorisent un déplacement vers les municipalités rurales environnantes.

L'évolution de la population dans les principales villes satellites de Montréal,
la région métropolitaine et administrative de Montréal
et dans la province de Québec

Agglomérations de recensement	Population			Variation en %		
	1966	1971	1976	1966-71	1971-76	1966-76
St-Jean	43,640	47,044	50,363	7.8	7.1	15.4
Granby	39,470	39,283	41,462	-0.5	5.5	5.0
St-Hyacinthe	38,077	39,693	40,202	4.2	1.3	5.6
Sorel	35,394	36,448	37,029	3.0	1.6	4.6
St-Jérôme	33,258	35,335	36,489	6.2	3.3	9.7
Valleyfield	34,274	35,754	35,920	4.3	0.5	4.8
Joliette	27,446	29,350	30,116	6.9	2.6	9.7
Lachute	15,614	15,485	15,042	-0.8	-2.9	-3.7
Région métropolitaine de Montréal	2,570,982	2,729,211	2,802,485	6.2	2.7	9.0
Région administrative de Montréal	3,217,243	3,423,614	3,540,672	6.4	3.4	10.1
Province de Québec	5,780,845	6,027,764	6,234,445	4.3	3.4	7.8

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 98-702, 92-806.

b) Le marché du travail

Un examen de l'évolution des conditions du marché du travail indique que l'agglomération de Joliette se trouve dans une meilleure position que la majorité des villes satellites. Ainsi, en 1971, seule la ville de Saint-Hyacinthe enregistrait un taux de chômage inférieur à celui qui prévalait à Joliette. En 1976, Joliette se trouvait encore dans une position avantageuse en ce qui concerne l'importance du sous-emploi même si la ville de Saint-Jean et de Saint-Hyacinthe connaissaient un taux de chômage moindre. Tout comme dans le cas de ces dernières villes qui sont situées à courte distance de Montréal, ce faible taux de chômage peut partiellement s'expliquer par la disponibilité de possibilités d'emplois dans la région du Montréal métropolitain.

De plus, le secteur tertiaire occupe une place particulièrement importante dans la structure des activités économiques de l'agglomération et peut ainsi contribuer à absorber une partie des travailleurs arrivant sur le marché du travail ou provenant de secteurs industriels en difficulté.

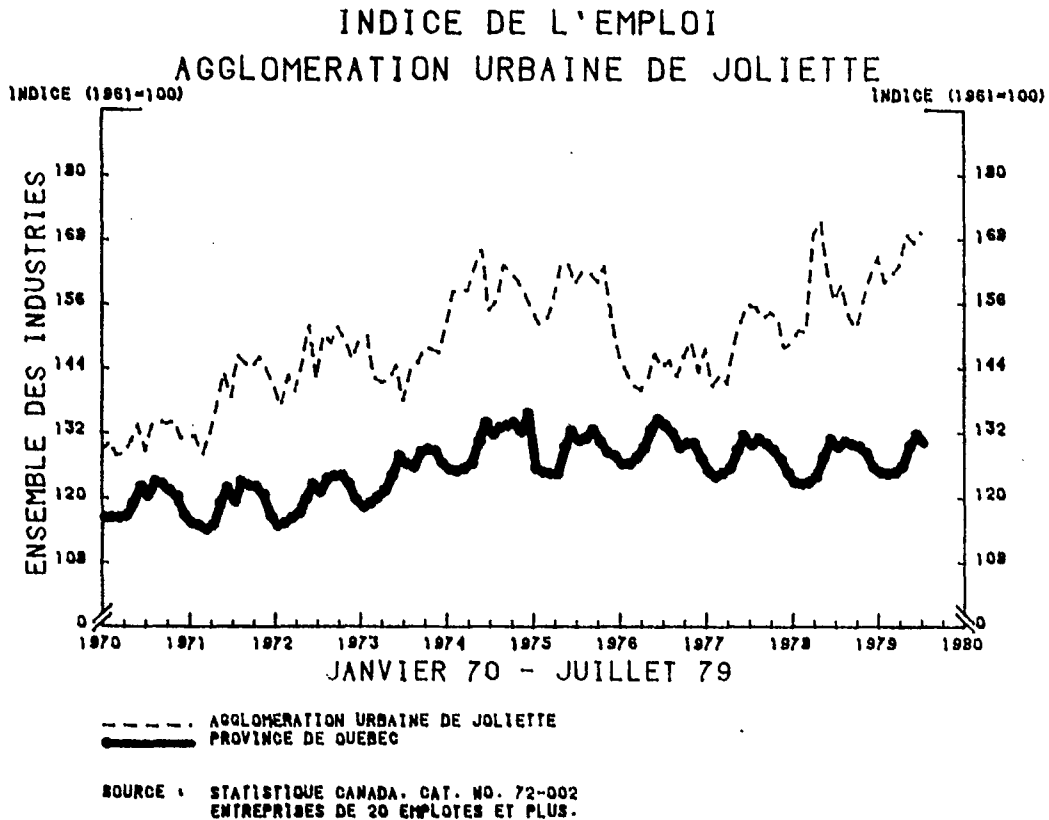
Il faut également souligner que le taux d'activité se maintient à des niveaux relativement bas. On observe qu'en 1976, le taux d'activité prévalant à Joliette était sensiblement inférieur à ceux enregistrés dans la région administrative de Montréal de même qu'au Québec dans son ensemble. Ce phénomène peut vraisemblablement s'expliquer par la présence, dans l'agglomération de Joliette, d'un pourcentage relativement plus élevé de personnes âgées qui ont traditionnellement plus tendance à se retirer du marché du travail. Selon les données du recensement de 1976, 17 pour cent de la population de Joliette appartenait au groupe d'âge de 55 ans et plus en comparaison d'une proportion de 15.8 pour cent au niveau québécois.

Taux de chômage et taux d'activité
dans les principales villes satellites de Montréal,
la région métropolitaine de Montréal et la province de Québec
1971 et 1976

Agglomérations de recensement	Taux de chômage		Taux d'activité	
	1971	1976	1971	1976
Valleyfield	13.0	10.0	51.9	56.4
Sorel	12.5	8.6	50.4	54.7
Lachute	13.0	8.4	50.6	54.1
Granby	12.0	8.3	55.0	59.8
St-Jérôme	11.4	7.4	52.6	58.8
Joliette	9.2	7.2	52.1	55.7
St-Jean	9.8	6.7	56.6	59.7
St-Hyacinthe	8.8	4.9	53.8	58.1
Région métropolitaine de Montréal	9.3	6.2	55.8	59.5
Province de Québec	10.0	7.6	52.8	57.3

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada 1976 et 1971.

L'examen du graphique apparaissant ci-après révèle que l'évolution de l'emploi dans l'agglomération urbaine de Joliette se caractérise par une tendance ascendante entrecoupée de mouvements cycliques. La période allant de 1970 à 1975 fut caractérisée par une croissance rapide de l'emploi, alors que l'indice pour l'ensemble des industries passe de 130 à près de 160. L'emploi a par la suite chuté de façon appréciable à la fin de 1975 et au début de 1976 pour ensuite reprendre le mouvement de hausse et atteindre au début de 1979 un niveau d'emploi légèrement supérieur à celui de 1975.



Il est intéressant de noter que les mouvements conjoncturels de l'emploi observés dans l'agglomération de Joliette vont généralement dans le même sens que ceux perceptibles au niveau québécois à l'exception du début de l'année 1974. On note égale-

ment que les points de retournement dans l'évolution de l'emploi se produisent sensiblement à la même période. Une main-d'oeuvre totale peu importante numériquement explique par ailleurs la plus grande amplitude des fluctuations cycliques. Une variation dans un sens ou dans l'autre du nombre de personnes employées se traduit en effet par un mouvement plus accentué dans l'indice de l'emploi. Il faut par ailleurs souligner que l'agglomération de Joliette a enregistré plusieurs fermetures d'usines au cours des dernières années, notamment les Tabacs Saint-Laurent qui employait 20 travailleurs permanents et 170 employés saisonniers pendant l'hiver. La firme A.B.C. Engraving a déménagé ses opérations dans la banlieue de Toronto privant ainsi 35 travailleurs de leur emploi. Dans le secteur des textiles, la firme Morwill Clothing fermait, en septembre 1978, une de ses usines, ce qui s'est traduit par la perte de 55 emplois et la Consolidated Textiles est présentement à mettre fin à ses opérations. Cette fermeture affectera également 55 travailleurs. De plus, Joliette perdra dans les prochaines semaines 45 emplois additionnels par suite de la décision de Crino de centraliser ses opérations à sa nouvelle usine de Granby.

c) Les revenus

En 1978, le revenu personnel disponible par habitant s'établissait à \$5,610, et était ainsi de 8 pour cent inférieur à la moyenne québécoise. On peut signaler qu'entre 1976 et 1978, le revenu personnel disponible à Joliette augmentait de 27 pour cent, soit une croissance similaire à celle enregistrée au niveau québécois. D'ailleurs au cours de cette période, le revenu personnel a progressé de façon à peu près identique dans toutes les villes satellites.

Revenu personnel disponible par habitant

1976 - 1978

Agglomération de... recensement	Revenu personnel disponible par habitant					
				Indice (province = 100)		
	1976 (\$)	1977 (\$)	1978 (\$)	1976	1977	1978
Sorel	5,470	6,070	7,010	113.2	114.3	114.5
Valleyfield	4,620	5,130	5,890	95.6	96.6	96.2
Joliette	4,410	4,880	5,610	91.3	91.9	91.7
Saint-Jérôme	4,290	4,750	5,450	88.8	89.4	89.0
Saint-Hyacinthe	4,230	4,690	5,310	87.6	88.3	87.9
Granby	4,180	4,630	5,310	86.5	87.2	86.7
Lachute	4,130	4,580	5,250	85.5	86.2	85.8
Saint-Jean	4,100	4,540	5,210	84.9	85.5	85.1
Région métropolitaine de Montréal	5,550	6,160	7,110	114.9	116.0	116.2
Région administrative de Montréal	5,242	5,777	6,665	108.5	108.8	108.9
Province de Québec	4,830	5,310	6,120	100.0	100.0	100.0

Source: Financial Post, Survey of Markets.

Même si la rémunération hebdomadaire moyenne versée par l'ensemble des industries de Joliette est supérieure à celle de l'ensemble des villes satellites, le salaire moyen qui était de \$231 demeure encore très bas en comparaison de celui de la région métropolitaine de Montréal et du Québec dans son ensemble où il était respectivement de \$262 et \$263. Le fait que Joliette vient loin derrière Sorel et Valleyfield en ce qui a trait au salaire hebdomadaire moyen s'explique en grande partie par la structure des activités économiques de l'agglomération de Joliette. Cette ville possède en effet bon nombre d'industries où les salaires moyens sont élevés, tout comme à Sorel et Valleyfield. C'est

notamment le cas des industries du papier (\$332), des produits minéraux non-métalliques (\$310) et du tabac (\$324). La présence de nombreux travailleurs dans les secteurs du commerce et des services a influencé cependant à la baisse le salaire hebdomadaire moyen de l'ensemble des industries. Le salaire moyen s'établissait à seulement \$193 par semaine dans le secteur des services et à \$207 pour les employés engagés dans les activités commerciales.

d) Les ventes au détail

L'importance qu'occupe le secteur tertiaire dans la structure des activités économiques est illustrée par le niveau élevé des ventes au détail observé dans l'agglomération de Joliette. En 1978, la valeur des ventes au détail par habitant atteignait \$4,320 en comparaison de \$2,900 pour la région métropolitaine de Montréal et \$2,710 pour le Québec dans son ensemble. L'agglomération de Joliette, à ce chapitre, dépassait par une marge importante toutes les villes satellites ainsi que l'illustrent les données suivantes relatives aux ventes au détail:

Ventes au détail per capita

1978

(en dollars)

Joliette (ville)	5,720
Joliette (agglomération)	4,320
Saint-Jérôme	4,030
Saint-Jean	2,910
Granby	3,580
Saint-Hyacinthe	3,820
Sorel	3,030
Valleyfield	2,940
Région métro. de Montréal	2,900
Province de Québec	2,710

SOURCE: Survey of Markets, 1979.

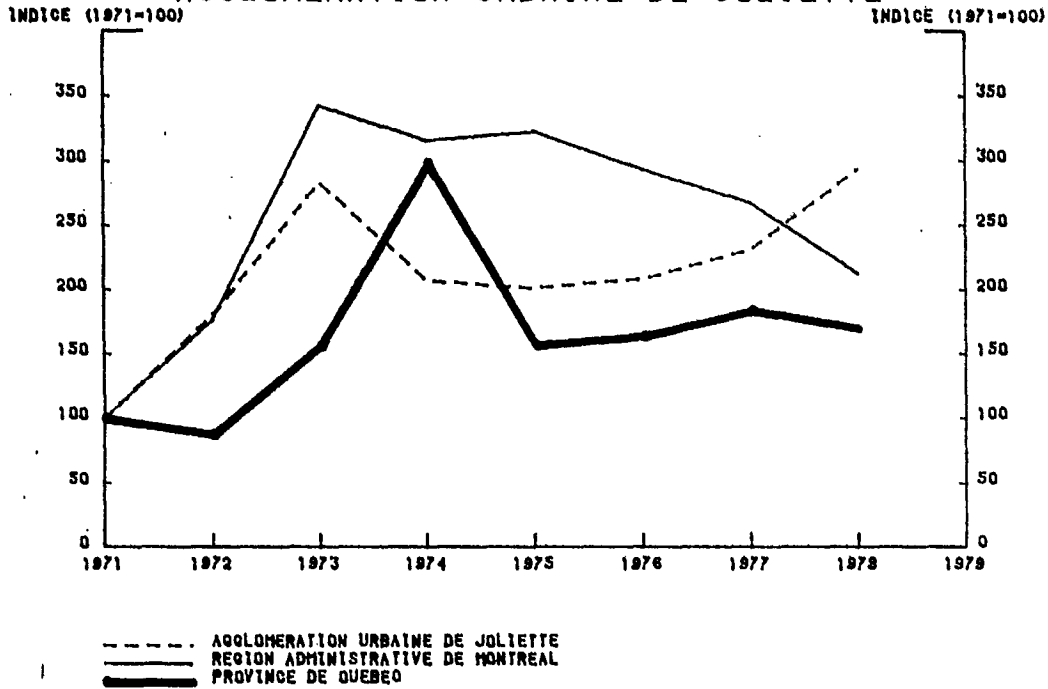
Cet état de choses tient au fait qu'en termes de population et de territoire desservi, la zone d'influence de l'agglomération de Joliette est plus considérable que celle de chacune des villes satellites. Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, qu'une proportion importante des travailleurs locaux appartiennent au secteur des services. Contrairement aux autres villes satellites, la majorité des localités secondaires qui appartiennent à la zone d'influence de Joliette ne sont pas sollicitées par des centres de services concurrents ou entretiennent peu de relations d'échanges avec ceux-ci.

e) Les investissements

Tel qu'illustré par le graphique et le tableau apparaissant à la page suivante, l'agglomération de Joliette a connu, entre 1970 et 1973, une croissance rapide des dépenses d'investissement alors que la valeur totale des permis de bâtir faisait plus que quadrupler, passant de \$4 millions à \$18 millions. Cette croissance était surtout attribuable à une hausse substantielle d'activité dans la construction domiciliaire et commerciale. Alors que depuis 1973 la région administrative de Montréal enregistre une diminution constante de la valeur des permis de bâtir, la ville de Joliette a continué, après le sommet de 1973 à connaître une légère augmentation de la valeur des dépenses de construction et cette croissance semble vouloir prendre de l'ampleur depuis 1976.

Par ailleurs, l'évolution des dépenses de construction dans le secteur industriel illustre d'une certaine manière la croissance modeste de l'industrie manufacturière dans l'agglomération de Joliette, surtout entre 1971 et 1975. Le tableau qui suit permet de noter que l'agglomération de Joliette connaît depuis 1970 une croissance régulière des dépenses affectées à la construction domiciliaire. Ce phénomène peut vraisemblablement s'expliquer par la vitalité que manifeste Joliette au plan démographique.

PERMIS DE BATIR. TOTAL
AGGLOMERATION URBAINE DE JOLIETTE



SOURCE : STATISTIQUE CANADA. CAT. NO. 64-203

PERMIS DE BATIR
AGGLOMERATIONS DE JOLIETTE
(\$'000)

	DOMICILIAIRE	INDUSTRIELLE	COMMERCIALE	INSTITUTIONNELLE & GOUVERNEMENTALE	TOTAL
1970	2,876	419	781	117	4,193
1971	4,640	23	1,288	572	6,523
1972	4,891	339	6,245	282	11,757
1973	8,170	2,164	5,988	2,145	18,467
1974	5,779	203	1,794	5,740	13,516
1975	9,595	1,170	1,825	551	13,141
1976	10,248	105	3,175	105	13,633
1977	10,778	770	1,919	1,629	15,096
1978	11,036	4,934	2,605	602	19,177

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 64-203.

f) La structure et l'évolution des activités économiques

Dans la structure industrielle de l'agglomération urbaine de Joliette, le secteur primaire compte pour 2 pour cent de l'emploi, le secteur manufacturier pour 33 pour cent, la construction pour 4 et le secteur tertiaire pour 61. Seul le secteur primaire occupe une position sensiblement moins importante puisque dans l'ensemble du Québec, 5 pour cent des personnes occupées se retrouvent dans le secteur primaire. En revanche, le secteur manufacturier est proportionnellement plus important dans l'agglomération de Joliette qu'au Québec dans son ensemble; au niveau québécois, le secteur manufacturier regroupe seulement 22.5 pour cent de l'emploi total. Enfin, l'importance qu'occupe le secteur tertiaire dans la structure des activités économiques n'est pas tellement différente de celle observée au niveau québécois. Ce secteur emploie en effet 61 pour cent des travailleurs de Joliette alors que le pourcentage pour le Québec s'établit à 67 pour cent.

i) Les activités primaires

Tout comme dans les autres villes satellites, la majeure partie de l'activité du secteur primaire se retrouve dans l'exploitation agricole. En effet, les villes satellites de la région de Montréal ont l'avantage de faire partie d'un territoire qui regroupe les terres à fort potentiel agricole. L'exploitation agricole de la région de Joliette s'est développée en raison de conditions particulièrement favorables du point de vue des sols, du climat, de la proximité des marchés et d'une clientèle régionale importante.

On retrouve dans la région deux types particuliers d'exploitation agricole qui sont fonction des potentiels physiques différents: les terres utilisées pour les grandes

cultures et pour le pâturage ainsi que les terres sablonneuses utilisées pour la culture du tabac et de la pomme de terre. La production agricole se concentre donc dans les secteurs suivants: les produits laitiers, les produits avicoles (oeufs et poules), le tabac et la pomme de terre, les porcs, les légumes.

Par ailleurs, le secteur agricole de la région de Joliette produit environ 90 pour cent du tabac de toute la province. Ce type d'exploitation constitue une spécialisation régionale importante axée sur la mise en valeur des zones sablonneuses qui, à l'exception de la possibilité de culture de la pomme de terre, ne peuvent subir d'autres types de culture intensive.

Même si une faible proportion de la population active régionale appartient au secteur agricole, il faut reconnaître que l'activité agricole se répercute sur les autres secteurs d'activités, notamment l'industrie manufacturière. En effet, l'agglomération de Joliette compte environ 15 entreprises manufacturières dans le secteur des aliments et boissons et dans celui du tabac où se retrouvent 15.4 pour cent de l'emploi manufacturier total. D'ailleurs, une des entreprises les plus importantes de la région, soit la Canada Packers, est engagée dans la transformation de produits avicoles qui constitue, au plan agricole, une spécialisation régionale.

ii) Les activités manufacturières

L'agglomération de Joliette possède une tradition industrielle qui remonte au début du siècle. Effectivement, environ le tiers des entreprises parmi les plus importantes sont établies à Joliette depuis plus de vingt ans. Le secteur industriel est essentiellement composé d'un certain

nombre de grandes entreprises qui disposent de sources d'approvisionnement et de marchés diversifiés et de nombreuses petites et moyennes entreprises qui desservent un marché local et régional. De façon plus particulière, l'examen du secteur manufacturier de l'agglomération de Joliette a permis de dégager les caractéristiques suivantes:

- degré élevé de spécialisation industrielle,
- bonne croissance de l'emploi manufacturier,
- évolution lente de la structure industrielle,
- importance de la PME,
- absence d'industries à haute technologie,
- importance des industries de biens non-durables.

On observe en effet une forte concentration des emplois manufacturiers dans quelques groupes manufacturiers. Ainsi plus des deux-tiers des travailleurs de l'industrie secondaire appartiennent à cinq groupes manufacturiers qui sont le papier et les produits connexes, les vêtements, les aliments et boissons, les minéraux non-métalliques et les produits du caoutchouc. Cette structure offre cependant un potentiel intéressant puisqu'on y retrouve des entreprises de grande dimension qui exportent une proportion importante de leur production.

Tel qu'indiqué précédemment, plusieurs entreprises manufacturières maintiennent des activités de transformation depuis bon nombre d'années dans l'agglomération de Joliette avec le résultat que la croissance de l'emploi manufacturier s'est surtout manifestée avant 1970. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que l'emploi manufacturier se soit maintenu sensiblement au même niveau entre 1971 et 1974. Les données apparaissant à la page suivante illustrent l'évolution de l'emploi manufacturier dans l'agglomération de Joliette depuis 1971.

Evolution de l'emploi manufacturier

1971 - 79

1971	2,975
1972	3,134
1973	3,120
1974	2,917
1975	3,727
1976	3,649
1979	3,846

Source: Statistique Canada, Cat. no. 31-209
et Commissariat industriel de Joliette,
août 1979.

Même si les premières années de la décennie furent caractérisées par une stagnation de l'emploi manufacturier, l'évolution récente a donné lieu à une croissance appréciable des emplois manufacturiers. En réalité, l'agglomération de Joliette est parvenue à créer environ 870 emplois dans le secteur industriel, ce qui constitue une performance intéressante à la lumière des difficultés qu'ont eu à affronter certains secteurs industriels importants pour la ville de Joliette. Etant donné que la majorité des grandes entreprises étaient déjà implantées à Joliette avant 1970, la création additionnelle d'emplois s'est surtout réalisée par l'expansion de la base économique. Bon nombre d'entreprises de la région ont en effet connu une progression régulière de leurs emplois qui fut le résultat de projets d'expansion et de modernisation. De plus, une quinzaine d'établissements manufacturiers appartenant tous à la catégorie des petites et moyennes entreprises furent créés depuis 1970, surtout dans le secteur des textiles, de l'imprimerie et de l'édition, de la machinerie et des produits métalliques. A ce sujet, on peut mentionner que les

principales implantations manufacturières furent celles de l'Atelier de couture Françoise et de Filochrome qui donnèrent lieu chacune à la création de 40 emplois.

Pour ce qui est de l'évolution de la structure industrielle, les données publiées par Statistique Canada ne permettent pas d'obtenir une image complète de la situation. En effet, l'absence de données pour certains groupes industriels s'explique soit par le fait qu'un secteur industriel est représenté par une seule entreprise d'importance (ex: la Firestone dans le groupe du caoutchouc et du plastique) soit par le nombre restreint d'employés pour toutes les entreprises d'un secteur en particulier (ex: le secteur du bois). En effet, le respect de la nature confidentielle des renseignements oblige Statistique Canada à les inscrire dans un groupe résiduel. Le tableau qui suit permet néanmoins de suivre l'évolution de quelques groupes industriels et fournit des informations sur la structure industrielle existante provenant du commissariat industriel local.

Evolution de l'emploi manufacturier
dans l'agglomération de
Joliette
(1971-1975-1979)

Groupes industriels	Nombre d'employés			Importance relative		
	1971	1975	1979	1971	1975	1979
Aliments et boissons	491	575	476	16.5	15.4	12.4
Tabac	-	-	117	-	-	3.0
Caoutchouc et plastique	-	-	547	-	-	14.2
Textile	393	351	256	13.2	9.4	6.7
Vêtement	661	708	775	22.2	19.0	20.2
Bois	-	-	64	-	-	1.7
Meuble	-	-	93	-	-	2.4
Papier	-	-	212	-	-	5.6
Imprimerie et édition	105	110	126	3.5	3.0	3.3
Première transformation des métaux	-	-	385	-	-	10.0
Produits métalliques	-	58	163	-	1.6	4.2
Machinerie	-	-	54	-	-	1.4
Matériel de transport	-	-	21	-	-	0.5
Minéraux non-métalliques	-	-	533	-	-	13.8
Pétrole et charbon	-	-	19	-	-	0.5
Produits chimiques	-	-	5	-	-	0.1
Autres	1,325	1,925	-	44.5	51.7	-
TOTAL	2,975	3,272	3,846	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 31-209 et Commissariat industriel
de Joliette, septembre 1979

L'absence de données historiques ne permet pas de porter un jugement global sur l'évolution de la structure industrielle. On peut néanmoins souligner que le secteur des textiles a vu diminuer son importance relative dans la structure industrielle. Par contre, le secteur de

la fabrication des vêtements est proportionnellement plus important puisque certaines nouvelles entreprises opèrent maintenant dans l'agglomération de Joliette. Il est par ailleurs important de mentionner que le groupe des produits métalliques a connu une croissance intéressante depuis 1975 alors que le nombre d'employés dans ce secteur est passé de 58 à 163 et que son importance relative dans la structure globale augmentait de 1.6 à 4.2 pour cent.

Comme un examen de la liste des entreprises apparaissant en annexe permet de le constater, l'industrie manufacturière de l'agglomération de Joliette se caractérise également par la prédominance des petites et moyennes entreprises. En effet, 70 pour cent des entreprises manufacturières de Joliette comptent moins de 25 employés. De plus, seulement 4 entreprises possèdent un nombre de travailleurs supérieur à 200 et elles regroupent cependant 37 pour cent de l'emploi manufacturier total.

Enfin, l'agglomération de Joliette est particulièrement sous-représentée dans les industries à haute productivité et à technologie avancée. Les industries des produits électriques, des produits chimiques et du matériel de transport ne représentent même pas 1 pour cent de l'emploi manufacturier alors que ces industries regroupent 21 pour cent de l'emploi manufacturier dans la région de Montréal. Le corollaire de cet état de choses est que la structure manufacturière de Joliette est fortement concentrée dans les industries de biens non-durables. En fait, 80 pour cent des emplois manufacturiers se retrouvent dans cette catégorie d'industries.

iii) Les activités tertiaires

Par rapport aux autres villes satellites, l'agglomération de Joliette se distingue par la présence d'un secteur tertiaire particulièrement important qui regroupe plus de 60 pour cent de la main-d'oeuvre totale. La majeure partie des emplois se retrouvent dans le sous-secteur du commerce et des services de même que dans le secteur institutionnel. En revanche, les autres sous-secteurs, notamment les finances, les assurances et les affaires immobilières occupent une place moins importante.

En raison de sa position géographique privilégiée, la ville de Joliette polarise un territoire d'une superficie d'environ 5,000 milles carrés et sa zone d'influence au plan des activités commerciales comprend une population totale d'environ 120,000 personnes. Joliette constitue donc un centre commercial et de services de première force et elle compte plus de 600 entreprises commerciales. En fait, elle possède une structure commerciale qui pourrait lui permettre de desservir directement une population totale de 75,000 habitants. Ce dynamisme au niveau des activités tertiaires se manifeste dans les chiffres de ventes au détail par habitant qui étaient de l'ordre de \$4,320 en 1978. Calculées sur une base per capita, les ventes au détail étaient de 34 pour cent supérieures à celles enregistrées dans la région métropolitaine et de 7 pour cent plus élevées que la valeur correspondante pour Saint-Jérôme, la ville satellite qui suivait immédiatement Joliette quant à l'importance des ventes au détail. La majorité des entreprises commerciales sont concentrées au centre-ville et le nouveau centre commercial où se retrouvent environ 55 entreprises constitue un nouveau centre d'attraction.

D'un autre côté, le secteur institutionnel est particulièrement important dans la structure des activités économiques. En effet, presque 5,000 travailleurs occupent un emploi dans les diverses institutions para-gouvernementales. A ce sujet, il convient de mentionner que le Centre hospitalier régional Lanaudière constitue de loin le plus gros employeur de l'agglomération de Joliette puisque ses deux composantes, le pavillon Saint-Charles et le pavillon Saint-Eusèbe, emploient au total environ 2,000 personnes. Egalement un nombre croissant de travailleurs se retrouvent dans les divers services éducationnels. En 1979, plus de 1,600 travailleurs appartenaient à cette catégorie, la Commission scolaire régionale Lanaudière à elle seule possédant un personnel total de 972 personnes.

LES FACTEURS POSITIFS ET NEGATIFS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE LA REGION DE JOLIETTE

a) Les facteurs positifs

Même si l'agglomération de Joliette n'est pas située directement sur le tracé d'une grande voie de communication telle la Transcanadienne, elle est cependant avantagée, au plan de la localisation, par la présence d'un excellent réseau routier régional qui facilite grandement les échanges entre cette ville et la métropole. En effet, six routes régionales convergent ou passent par Joliette dont deux autoroutes. L'autoroute 31 relie Joliette au principal axe de communication qu'est l'autoroute 40 sur la rive nord alors que l'autoroute 50 a une importance régionale toute particulière. Cette autoroute facilite en effet les liens entre Joliette et les principaux centres de son aire d'influence. Au plan des communications terrestres, l'agglomération est traversée par les deux principales voies de chemin de fer, soit le Canadien National et le Canadien Pacifique. En fait, seul le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Boromé n'est pas desservi par voie ferroviaire. En fait, cette excellente localisation géographique et la facilité des échanges fut, dans plusieurs cas, un des facteurs importants qui influençait la décision de localisation de certaines entreprises.

L'agglomération de Joliette possède également un réservoir de main-d'oeuvre considérable provenant des diverses municipalités qui font partie de son aire d'influence. En plus d'être disponible, la main-d'oeuvre locale se caractérise également par un haut niveau de qualité s'expliquant en grande partie par la longue tradition industrielle de cette agglomération. Même si certains travailleurs spécialisés sont attirés par les perspectives d'emplois de la métropole où les salaires sont généralement plus

élevés, les disponibilités de travailleurs demeurent suffisamment importantes pour répondre aux besoins particuliers des entreprises.

Etant donné l'importance qu'occupe le secteur tertiaire dans les activités économiques régionales, la ville de Joliette est en mesure d'offrir une gamme très variée de services, particulièrement du côté des services de santé et de l'étendue du réseau d'enseignement. Il faut également mentionner que la disponibilité d'espaces industriels constitue un atout additionnel pour le développement de Joliette. En effet, seulement 100 des 220 acres qui représentent la superficie totale du parc industriel sont actuellement occupés par des entreprises manufacturières ou d'entreposage. Des travaux devraient d'ailleurs débiter incessamment pour améliorer la qualité de l'équipement desservant une partie de ce parc industriel. Ils consisteraient en l'installation distincte d'un égoût pluvial et d'un égoût sanitaire.

Il convient enfin de mentionner que la localisation de l'agglomération de Joliette à courte distance du contrefort des Laurentides a pour conséquence de lui conférer une qualité d'environnement qui se traduit par la présence de nombreux avantages sur le plan touristique et récréatif. A cet égard, Joliette dispose, à courte distance de son centre-ville d'une région de forêts et de lacs qui peuvent se prêter à de nombreuses utilisations touristiques.

b) Les facteurs négatifs

Malgré qu'il soit difficile de mesurer l'impact des conflits de travail sur la performance de l'économie régionale, il faut reconnaître que la ville de Joliette a été tout particulièrement affectée par de nombreux arrêts de travail depuis le début des années 1970. A titre d'illustration, on peut mentionner qu'en

1974, 46,000 jours-hommes furent perdus par suite des grèves sur un total de 1,667,000 jours-hommes pour toutes les industries manufacturières du Québec. La situation a récemment semblé vouloir s'améliorer de sorte qu'une nouvelle période de stabilité syndicale pourrait atténuer les effets négatifs que les arrêts de travail ont pu avoir dans le passé.

Par ailleurs, tout comme dans le cas de Saint-Hyacinthe, la construction industrielle doit tenir compte de la faible capacité portante du sol. Il est en effet exceptionnel qu'une entreprise manufacturière n'ait pas recours à la construction sur pilotis pour établir son usine. Une telle situation pourrait nuire à l'établissement d'industries lourdes dans la mesure où la construction sur pilotis entraîne des déboursés additionnels en termes d'immobilisation.

Enfin, l'agglomération de Joliette connaît un important problème d'approvisionnement en eau. L'actuelle usine de filtration est utilisée à surcapacité surtout pendant la saison estivale, ce qui peut entraîner des risques de bris dans le système d'alimentation. Une telle situation affecte l'industrie puisque des entreprises se sont parfois vues dans l'obligation de réduire leur rythme de production en raison de la diminution appréciable de la pression. Il apparaît nécessaire que ce problème se solutionne dans un avenir rapproché, surtout pour permettre à la municipalité de répondre adéquatement aux besoins de l'industrie.

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE LA REGION DE JOLIETTE

L'agglomération de Joliette se caractérise par l'existence d'une longue tradition industrielle. Ce sont, en effet, les entreprises les plus importantes en termes d'emplois dont l'année de mise en opération est la plus récente. Il en résulte que la croissance industrielle des dernières années s'est surtout réalisée à partir de l'expansion de la base économique actuelle de sorte que la structure industrielle régionale a subi peu de modification sensible. L'analyse de l'avenir économique de Joliette s'est effectuée dans ce contexte et prend la forme d'un examen des perspectives de développement pour les secteurs industriels qui jouent un rôle moteur dans l'agglomération, surtout quant à l'importance de leurs exportations. Il apparaît que les possibilités de développement les plus sérieuses se retrouvent dans le secteur manufacturier, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire, du caoutchouc et des minéraux non-métalliques.

a) L'agro-alimentaire

Même si la région de Joliette a récemment connu un certain réalignement de sa production à l'intérieur de ce groupe industriel, surtout du côté des produits laitiers, elle possède néanmoins une activité agro-alimentaire de base qui est susceptible de connaître une période d'expansion en fonction de ses marchés actuels et potentiels et de la qualité de ses sols. En ce qui a trait à la transformation des produits agricoles, la région possède une importante usine de préparation des produits avicoles de même qu'un certain nombre d'entreprises engagées dans la production d'aliments à base de céréales, notamment le blé.

Les possibilités de développement pour le secteur agro-alimentaire dans la région de Joliette dépendent en grande partie

du degré d'auto-provisionnement dont jouit le Québec pour les principaux produits de base. C'est notamment le cas pour les fruits et les légumes et notamment la pomme de terre où le degré d'auto-provisionnement est de l'ordre de 54 pour cent. La consommation de cette denrée est nettement à la hausse au Québec et ce phénomène s'explique, en grande partie, par le fait que l'augmentation des prix de ce légume est moindre que ceux de tous les aliments. Comme ces derniers continuent de connaître des hausses substantielles, la tendance à une augmentation de la consommation selon toute vraisemblance se poursuivra. La région de Joliette constitue une région particulièrement propre à ce type de cultures en raison de la qualité de ses sols et pourrait profiter de cette conjoncture intéressante. Il serait cependant essentiel d'exploiter cette croissance future par une transformation plus poussée de la pomme de terre, surtout en raison du fait que Joliette dispose d'un marché de consommation considérable et qu'elle serait en mesure de concurrencer d'autres régions au chapitre des coûts de transport.

D'un autre côté, les perspectives demeurent intéressantes pour la transformation de la chair de volaille, surtout dans la mesure où le prix des autres types de viande, notamment le boeuf, continuera de monter. Les hausses de consommation de ce produit sont en effet largement fonction des fluctuations dans le prix des produits concurrentiels tels que le boeuf. Comme un ralentissement de la montée des prix n'est pas prévu, on devrait, au cours des prochaines années, assister à une augmentation de la consommation. D'un autre côté, la région de Joliette pourrait profiter du haut niveau de production de viande porcine pour mettre en place de nouvelles usines de fabrication axées sur la transformation plus poussée de la viande de porc, notamment du côté de la charcuterie et des viandes fines.

b) L'industrie du caoutchouc

Parallèlement à la situation qui prévaut au niveau québécois pour ce secteur manufacturier, l'industrie du caoutchouc de la région de Joliette est dominée par le secteur de la fabrication du pneu. En effet, le secteur du pneu prédomine au sein de l'industrie québécoise du caoutchouc avec environ 60 pour cent de la consommation de caoutchouc brut et près de 57 pour cent de la valeur des expéditions. Pour ce qui est de l'agglomération de Joliette, ce groupe industriel constitue, en termes d'emploi, le deuxième en importance et est représenté par la Firestone du Canada qui emploie un total de 547 travailleurs.

De l'avis du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce qui vient d'analyser de façon particulière l'évolution de ce secteur industriel, l'industrie du caoutchouc présente dans l'ensemble des signes de ralentissement à l'exception du secteur de la fabrication des pneus qui connaît présentement une période de forte croissance, particulièrement du côté des pneus à carcasse radiale. L'agglomération de Joliette devrait, au cours des prochaines années, connaître une augmentation du niveau des activités industrielles à ce chapitre. L'usine présentement en opération est de construction récente et fait appel à une technologie moderne. Malgré certaines difficultés dans les relations patronales-ouvrières, il est généralement reconnu que le secteur de la fabrication du pneu à Joliette se caractérise par un haut niveau de productivité. En fait, la région devrait profiter de la tendance de plus en plus généralisée de la part des fabricants de véhicules automobiles d'équiper les voitures de pneus radiaux. De plus, l'entreprise de Joliette fabrique un produit de haute qualité qui lui permet de soutenir la concurrence et d'accaparer une part croissante du marché. Advenant où ce secteur industriel maintienne son rythme de croissance, l'usine de Joliette dispose présentement d'un potentiel suffisant pour doubler d'ici 1895 sa capacité de production et augmenter le nombre de ses travailleurs.

Par ailleurs, la région de Joliette pourrait, dans un avenir rapproché, profiter de façon concrète, des possibilités qu'offre le rechapage des pneus. En effet, Joliette dispose d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et pourrait développer une industrie dans ce secteur qui est promis à un avenir intéressant au Québec, particulièrement dans le domaine du pneu de tourisme. On estime en effet qu'en plus de réduire la demande d'importation, une augmentation des activités de rechapage favoriserait la conservation de l'énergie et la réduction de déchets solides non-dégradables.

c) Les produits minéraux non-métalliques

L'agglomération de Joliette est située au coeur d'une région particulièrement fertile en dépôts de pierre calcaire. La grande disponibilité de ce minéral a d'ailleurs constitué un facteur de localisation déterminant pour quelques entreprises importantes de la région engagées dans l'extraction de la pierre calcaire et surtout sa transformation en ciment Portland et en chaux vive. Le secteur des produits minéraux non-métalliques est surtout représenté par la Compagnie des Ciments Indépendants et la Domtar qui emploient presque 400 travailleurs sur un total de 533.

L'industrie des minéraux non-métalliques a connu ces dernières années une croissance intéressante comme en témoigne les investissements importants consentis par les principales entreprises locales pour augmenter leur capacité de production et procéder à une plus grande diversification industrielle. Dans le cas de l'industrie de la fabrication du ciment, cette situation peut s'expliquer par la dévaluation du dollar canadien qui a eu pour effet de rendre plus compétitif le produit québécois en dépit de coûts de transport croissants. La production locale de la cimenterie est en effet exportée à 60 pour cent vers le côte ouest des Etats-Unis et le différentiel dans la valeur des monnaies canadiennes et américaines a été suffisant pour compenser des coûts de transports engendrés par la distance du marché d'exportation.

Dans ce contexte, les perspectives apparaissent excellentes pour l'industrie des minéraux non-métalliques. Elle sera en effet peu influencée par la baisse temporaire des activités de construction qui se produit surtout du côté de la construction domiciliaire. De plus, une bonne partie de sa production est destinée à la construction commerciale pour un marché en pleine expansion démographique. De plus, elle continuera de profiter de la faiblesse relative du dollar canadien. Il faut également signaler que l'industrie de fabrication du ciment est influencée par la raréfaction de l'énergie particulièrement du côté américain. Comme la fabrication du ciment fait appel à de grandes quantités d'énergie, la disponibilité de réserves considérables de pierre calcaire combinée à un potentiel énergétique important laissent présager que ce secteur industriel devrait connaître un regain d'activité. Par ailleurs, pour profiter pleinement de ce potentiel, les entrepreneurs locaux devraient examiner la possibilité d'assurer une plus grande transformation du ciment qui constitue en quelque sorte un produit semi-fini et particulièrement du côté des tuyaux de ciment et des blocs préfabriqués utilisables pour la construction commerciale et industrielle.

Les perspectives apparaissent également bonnes pour ce qui est de la production de la chaux. L'entreprise locale produit maintenant de la chaux hydratée, utilisée par l'industrie des pâtes et papiers pour le blanchiment du papier et également en métallurgie pour la fonte de l'acier. Sur le plan technologique, on a de plus en plus tendance à remplacer la bentonite par de la chaux ou du calcaire pour agglomérer le minerai de fer et en faire des boulettes. Cette évolution est d'autant plus intéressante que la bentonite provient des Etats-Unis et que le recours généralisé de la chaux comme facteur agglomérant contribue à remplacer des importations. En fait, on pourrait assister à une augmentation appréciable de la chaux puisque l'industrie des pâtes et papiers connaît un haut niveau d'activité et que de nouveaux investissements sont envisagés dans ce domaine.

ANNEXE 1

LISTE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

PAR GROUPE INDUSTRIEL

ALIMENTS ET BOISSONS

<u>Entreprise</u>	<u>Type de produit</u>	<u>Employés</u>
Canada Packers	Produits agricoles	216
Boulangerie Ouimet	Boulangerie	23
Coopérative fédérée du Québec	Meunerie	73
Harnois Limitée	Biscuits	125
G.A. Sansregret,	Fromage-charcuterie	16
Laiterie des producteurs de Joliette	Laiterie	13
Pâtisserie Charlotte	Pâtisserie	7
Maison du Bon Pain	Boulangerie	3
		<u>476</u>

TABAC

F.H. Jones Tobacco Sales Ltd.	Traitement du tabac	49
Imperial Tobacco	Préparation du tabac	68
		<u>117</u>

CAOUTCHOUC ET PLASTIQUE

Firestone Canada Ltd.	Pneus	547
		<u>547</u>

TEXTILE

Scapa Dryers Canada Ltd.	Feutres pour industries	97
Pinatel Piece Dye Works	Textile	140
Conan Hosiery	Bas	14
Rembourrage Automobile	Rembourrage	1
Provost W.A.	Toiles de camions	4
		<u>256</u>

VETEMENT

Morwill Clothing Mfg. Ltd.	Vêtements	175
S.W. Garment	Vêtements	169
Battah Frères	Vêtements	16
Manufacture Joliette	Vêtements	27
Sainthill Levine Ltée	Uniformes	70
Fourrure G. Melançon	Fourrures	11
Desmarais Marie	Tailleur	4
Atelier de couture Françoise	Vêtements	40
Farbstein S. Clothing	Vêtements de dames	150
Vêtements Théo	Vêtements	63
Roy Camille	Vêtements de dames	14
Cedar Garments	Vêtements	36
		<u>775</u>

BOIS

<u>Entreprise</u>	<u>Type de produit</u>	<u>Employés</u>
Modelerie Joliette	Patrons de bois	7
Lafortune Claude	Fenêtres	10
Longpré & Frères	Portes et chassis	4
Vitrierie Rondeau	Fenêtres	18
Dumas André	Chalets en bois	3
Pelletier Paul	Scierie	5
Portebec	Portes en bois	15
Distribution S.D.	Armoires	2
		<u>64</u>

MEUBLE

Lépine Maurice	Meubles	73
Atelier Baron	Ebénisterie	1
Atelier Forest	Rembourrage	4
Belleau & Frères	Meubles	3
Perreault Gerald	Rembourrage	10
Piché Jean	Meubles de jardin	2
		<u>93</u>

PAPIER

Canadian Gypsum	Papier isolant	115
Cie Canadienne de Papeterie Ltée	Fournitures scolaires	95
Produits de Papier de Joliette	Papier	2
		<u>212</u>

IMPRIMERIE ET EDITION

Imprimerie Nationale	Imprimerie	90
Studio Aton	Enseignes	2
Denommie G.	Enseignes	6
Imprimerie Housseaux	Imprimerie	5
Imprimerie Régionale	Imprimerie	10
Morissette Jean Enrg.	Serigraphie	2
Serigraphie Joliette	Serigraphie	5
Imprimerie Arguin	Imprimerie	2
Léo Lanctot	Imprimerie	4
		<u>126</u>

PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX

Abex Industries	Fonderie	385
		<u>385</u>

PRODUITS METALLIQUES

Marcel Roy	Fer ornemental	3
Atelier d'usinage M.D.M.	Pièces	15
Filochrome	Produits métalliques	53
Fabrication L.L.	Beignes en acier	14
M.G. Machine Shop	Atelier d'usinage	7
Malo A. Limitée	Pièces mécaniques	30
Baby Auto Machine Shop	Atelier d'usinage	7
Beaudry Machine Shop	Atelier d'usinage	1
Fer Ornemental Roland Léveillé	Fer ornemental	3

PRODUITS METALLIQUES (suite)

<u>Entreprise</u>	<u>Type de produit</u>	<u>Employés</u>
Alphonse Paquin	Atelier d'usinage	3
Généreux (1977) Inc.	Soudure	2
Majeau et Fils Ltée.	Charpentes en acier	15
Structures Joliette Ltée	Charpentes métalliques	10
		<u>163</u>

MACHINERIE

Arden Enrg.	Machinerie de couture	4
Fours V.L. Inc.	Fours à céramique	4
Vessot S.C.	Atelier d'usinage	40
Pompes Cartier	Pompes	6
		<u>54</u>

MATERIEL DE TRANSPORT

Technodiesel	Moteurs diesel	8
Chevrette & Frères Inc.	Boîtes de camions	7
Chevrette Fabrication Enrg.	Boîtes de camions	6
		<u>21</u>

MINERAUX NON-METALLIQUES

Laurentien Malo Mix	Béton préparé	17
Ciments Indépendants	Ciment	256
Nicoletti, Jos & Fils	Béton préparé	22
Vandesca Syracuse Ltd.	Vaisselle	72
Charette Patio Inc.	Dalles en béton	6
Ornements de parterre Enrg.	Ornements de béton	3
Rainville A. & Fils Inc.	Blocs de ciment	14
Domtar	Chaux	137
Entreprises Chartier	Tuyaux de ciment	6
		<u>533</u>

PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON

Sintra	Asphalte	10
Entreprises Bourget	Asphalte	9
		<u>19</u>

INDUSTRIE CHIMIQUE

Produits chimiques Jarry	Produits chimiques	5
		<u>5</u>

INDUSTRIES DIVERSES

3,846

